

Direction générale de la mondialisation

Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile

Paris, le 6 février 2024

NOTE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Présentation de la nouvelle Délégation pour les Collectivités Territoriales et la Société Civile (DCTCIV)

À la suite des États généraux de la diplomatie et du <u>discours du Président de la République</u> <u>le 16 mars 2023 sur la réforme de la diplomatie française</u>, la direction générale de la mondialisation (DGM) a conduit un important chantier de transformation. Dans ce cadre, les délégations pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (CIV) ont fusionné pour devenir la **Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile** à partir du <u>1er janvier 2024</u>.



C'est M. Frédéric Cholé qui dirigera cette nouvelle Délégation qui comprend une trentaine d'agents. Avant de prendre ses fonctions, il a exercé aux Etats-Unis pendant 7 ans (conseiller sur les enjeux globaux et les questions multilatérales à l'ambassade de France à Washington et consul général adjoint de France à Chicago), au sein du Centre de Crise et de Soutien (chef de la mission pour la stabilisation). Il est passé par la Direction Afrique et de l'Océan Indien et a été conseiller pour l'Union Africaine au sein de l'ambassade de France en Ethiopie. Diplomate de

carrière, il est diplômé de Science Po, de l'Université de Stafford (relations internationales) et titulaire d'un troisième cycle en espace, sociétés et villes dans le monde arabe. Il parle anglais, allemand et swahili.

Ouverte sur l'extérieur, la nouvelle Délégation DCTCIV poursuivra l'animation des relations du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) avec les collectivités territoriales et les organisations de la société civile (OSC) françaises et étrangères impliquées dans les relations internationales. Elle suivra la coopération décentralisée et veillera à sa cohérence avec la politique étrangère de la France. Elle sera associée aux programmes de coopération transfrontalière de la France avec ses voisins. Elle animera le réseau des 16 conseillers diplomatiques auprès des préfets de région et participera au dialogue et à l'appui des OSC (le Délégué siège notamment au comité ONG de l'Agence Française de développement) en





mettant en œuvre la stratégie « société civile et engagement citoyen » 2023-2027 portée par le MEAE. Elle assurera le suivi des programmes de volontariat de solidarité internationale et de mobilité de la jeunesse ainsi que les activités de l'opérateur France Volontaires. Elle soutiendra les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) et les programmes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Enfin, elle continuera d'assurer le secrétariat de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) présidée par le Premier ministre et celui du conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI) présidé par le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les portefeuilles des agents composant les deux précédentes délégations demeurent identiques. Les collectivités conservent donc leurs interlocuteurs habituels.

→ Pour retrouver leurs coordonnées, rendez-vous sur <u>France Diplomatie</u>.

Contact (nouveau courriel pour le secrétariat):

Secrétariat

Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) 01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr



